CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
27 février 2018

Procès-verbal de la première séance du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau tenue **le mardi 27 février, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc.**

PRÉSENCES :

M. Claude Pesant	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
Mme Diane Marion	Secrétaire
M. François Rouleau	Trésorier
Mme Suzie Beaulieu	Administratrice
Mme Louise Chabot	Administratrice
M. Nicolas Gagnon	Administrateur (coopté)
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
M. Rémy Normand	Conseiller municipal

<u>IL Y A QUORUM</u>

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
Mme Isabelle Darisse	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Jacques Laberge	Directeur, Gestion du territoire Arrondissement Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge
Mme Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Une quinzaine de citoyens sont présents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-01-01 Ouverture de l'assemblée 19 h

18-01-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Demande d'opinion et consultation publique

Projet de règlement R.C.A.3V.Q.233 Remplacement pour les habitations jumelées des nombres de logements minimum et maximum de « 1 et 2 » par un minimum de « 3 sans aucun maximum ». Zone 34008Hb Avenue de Norvège.

18-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 28 novembre 2017

18-01-04 Questions et commentaires du public

18-01-05 Suivi des dossiers 19 h 50

- Trottoir de Bourgogne

18-01-06 Période d'information des membres du conseil municipal

18-01-07 Questions et commentaires du public 20 h 5

18-01-08 Fonctionnement 20 h 15

- Correspondance et information
- Trésorerie

18-01-09 Divers 20 h 25

18-01-10 Levée de l'assemblée 20 h 30

18-01-01 Ouverture de l'assemblée

M. Pesant ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous à cette première rencontre de l'année du conseil de quartier du Plateau.

18-01-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Pesant lit ensuite l'ordre du jour. Au point 18-01-02, après la demande d'opinion, il y aura cooptation d'un administrateur. Au point Correspondance et information, il sera question d'une démarche concernant la ville Zéro Déchets et d'un programme sur l'assemblée publique 2016-2020. Au point Divers, il sera question du rapport annuel 2017 et du dépliant invitant les citoyens à venir à l'assemblée générale annuelle du mois d'avril.

RÉSOLUTION 18-01-01

Sur UNE PROPOSITION de Mme Suzie Beaulieu appuyée par M. François Rouleau, IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.

M. Pesant laisse la parole à M. Jacques Laberge, directeur de la Gestion du territoire de la ville de Québec.

Mme Priscilla Lafond explique en quelques mots le fonctionnement de la demande d'opinion et de la consultation publique.

Demande d'opinion et consultation publique

Projet de règlement R.C.A.3V.Q.233 Remplacement pour les habitations jumelées des nombres de logements minimum et maximum de « 1 et 2 » par un minimum de « 3 sans aucun maximum ». Zone 34008Hb Avenue de Norvège.

Présentation de M. Laberge

Période de questions et commentaires

Recommandation du conseil de quartier

Voir le rapport en annexe.

Mme Priscilla Lafond annonce son départ du conseil de quartier et sa réaffectation à de nouveaux dossiers. Elle sera remplacée par sa collègue, Mme Isabelle Darisse du service de l'interaction citoyenne.

- **Cooptation**

Mme Lafond rappelle que le conseil de quartier est composé de 11 administrateurs.
Quatre hommes et quatre femmes sont élus ; ces derniers peuvent s'adjoindre trois membres cooptés qui doivent renouveler leur mandat à chaque assemblée annuelle.

RÉSOLUTION 18-01-02
Sur UNE PROPOSITION de M. Jean-François Ross appuyée par M. Claude Pesant, IL EST RÉSOLU unanimement de proposer M. Nicolas Gagnon comme administrateur du conseil de quartier du Plateau.

M. Gagnon prend la parole et nous dit quelques mots. Résident du quartier depuis son enfance, M. Gagnon siège dans plusieurs conseils d'administration et souhaite s'impliquer dans la communauté en devenant membre du CA du conseil du Plateau.

18-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2017

M. Pesant passe en revue le procès-verbal. Il demande quand les résolutions ont été acheminées à l'Arrondissement.

Une seule résolution a été acheminée au retour des Fêtes, celle concernant le prolongement des bandes cyclables (17-05-04). La résolution portant sur l'interdiction du virage à droite sur les feux rouges (VDFR) sur le boulevard des Quatre-Bourgeois (17-05-03) ne l'a pas été, car Mme Lafond pensait que le CA voulait réfléchir sur le contenu. M. Pesant précise qu'il n'est pas favorable à la résolution. Celle-ci est donc adoptée à la majorité. Mme Darisse acheminera la résolution.

Réponse de l'arrondissement à la résolution 17-05-04 : La réalisation du lien cyclable sur le boulevard Hochelaga est ciblée comme un projet prioritaire par la ville de Québec, mais sa réalisation est complexe. Actuellement, la piste n'est pas assez large pour permettre le marquage des bandes cyclables. Il faudrait soit élargir le boulevard, soit faire une piste hors route une qualification d'ensemble s'avère nécessaire à laquelle le projet de piste cyclable pourra être intégrée.

Mme Marion propose d'inviter la personne responsable des pistes cyclables à la Ville.

M. Pesant propose que Mme Beaulieu, qui représente la Table de concertation vélo, soumette le problème à la Table.

M. Normand répond que le projet est jugé prioritaire et que les travaux vont se faire dans un cadre d'ensemble ; on a convenu avec la Table de concertation vélo qu'il y aurait une présentation annuelle qui fera le bilan des travaux de l'année précédente et une présentation des travaux de l'année en cours. Cette présentation doit avoir lieu dans les prochaines semaines. La piste cyclable connectera le boulevard des Quatre-Bourgeois et Hochelaga ; plus tard, elle connectera vers l'Ouest.

M. Rouleau demande s'il existe un panneau qui permet aux piétons et aux vélos de circuler sur un trottoir en attendant la fin des travaux.

M. Normand répond que non, toutefois il n'est pas interdit de circuler à vélo sur Hochelaga.

RÉSOLUTION 18-01-03
Concernant le procès-verbal du 28 novembre 2017, sur UNE PROPOSITION de Mme Rouleau appuyée par M. Pesant, IL EST RÉSOLU unanimement de proposer son adoption avec la modification.

18-01-04 Questions et commentaires du public

Un citoyen remarque qu'il manque des procès-verbaux sur le site web du conseil de quartier.

Mme Lafond répond qu'il en manque 2, car il y a eu 5 rencontres en 2017. On va corriger la situation.

Le citoyen demande s'il y a du nouveau concernant les potagers en façade.

M. Normand dit que la demande est entrée dans le système, dans la problématique des jardins communautaires.

M. Pesant rappelle qu'il fallait considérer ce qu'en pensaient les voisins.

Une citoyenne observe que tous les voisins étaient d'accord. Dans les médias, un seul cas avait entraîné des plaintes.

Le citoyen note que les voitures stationnées dans le quartier Sainte-Geneviève empêchent le déneigement.

M. Normand répond qu'il faut appeler au 311 pour documenter le problème.

M. Ross dit que l'interdiction de stationner, c'est la nuit. Or le déneigement se fait souvent le jour.

Un citoyen note qu'il y a une nette amélioration cet hiver en ce qui a trait au déneigement.

Un citoyen qui habite près du centre Claude-Allard remarque que les opérations déneigement sont impossibles, car le centre est très achalandé en après-midi. Il faudrait que le déneigement se fasse le matin ou la journée précédente, mais pas le même jour que la collecte des ordures.

M. Normand dit qu'il y a d'abord le déblaiement suivi de l'enlèvement de la neige qui dépend de la catégorie de priorité de la rue. Il va vérifier s'il y a eu des plaintes au 311. Par ailleurs, la Ville ne s'occupe pas de la journée de la collecte des bacs en rapport avec les chutes de neige.

Un citoyen dit que sur la rue des Vosges il y a des voitures des 2 côtés de la rue. Il faudrait que le stationnement soit alternatif.

Mme Beaulieu dit que s'il y avait du transport en commun, il y aurait peut-être moins de voitures.

Un citoyen rapporte que dans le journal *Ma ville*, il est suggéré, lors d'une tempête, de ne pas mettre les bacs sur le bord de la rue s'ils ne sont pas pleins.

Mme Chabot partage ce point de vue, surtout l'hiver. C'est aussi plus écologique.

18-01-05 Suivis des dossiers

- Trottoir de Bourgogne

En avril 2016, la Ville a installé un troisième arrêt, ce qui facilite la traversée des piétons. En 2018, un trottoir sera construit du côté ouest, devant le Tim Hortons, et ce, du boulevard des Quatre-Bourgeois jusqu'au centre Desjardins. M. Pesant ajoute qu'il faut faire suivre l'information au conseil de quartier de Saint-Louis.

- Canopée

Mme Lafond fait le suivi sur ce qui est prévu comme plantations d'arbres.
De 2002 à 2016, près de 5 000 arbres ont été plantés dans l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge. En 2017, 727 arbres ont été plantés dans l'arrondissement. En 2018, 71 arbres seront plantés dans le district du Plateau surtout dans l'emprise de la Ville (bordures des terrains privés). La Ville s'occupe aussi de la survie de l'arbre. Voici un résumé des plantations faites par la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture :

De 2002 à 2016, La Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture a planté **4914 arbres** dans votre arrondissement.

Voici les différents programmes (4) de plantation qui existent ;

- Programme de plantation d'alignement de rues et de parcs
- Programme de remplacement des arbres abattus
- Programme Canopée (2016)
- Projet de construction de parcs (ADU)

En 2017 nous avons planté 727 arbres publics dans votre arrondissement soit

181 arbres dans le programme Plantation du printemps (Proximité) en emprise de rue

340 arbres dans le programme Plantation automne (Projet Canopée) dans les parcs et espaces verts publics

206 arbres dans le programme Projet de construction de parcs en collaboration avec l'ADU

- Pour le printemps 2018, nous planterons 71 arbres dans le district « Le Plateau "sur un total de 227 arbres. Ceci représente 31 % du cahier de plantation de votre district.
- Le cahier comprend les districts : Le Plateau, Pointe de Sainte-Foy et Saint-Louis–Sillery.

Ces plantations sont majoritairement des demandes de citoyens et sont plantées en parterre (emprise municipale).

Nous terminons la planification d'automne qui s'effectuera à l'automne pour les endroits publics de la Ville.

Le sentier de la passerelle est lié au développement de la phase 3 du Centre d'affaire Henri IV. Les travaux entourant la remise à niveau des accès à la passerelle sont laissés au promoteur, note M. Normand. Le Centre de glaces ne touchera pas l'accès à la passerelle.

Un citoyen dit que la Ville a planté deux arbres sur son terrain. Deux ou trois essences étaient proposées.

Mme Chabot demande si les commerces sont encouragés à faire des plantations d'arbres.

Mme Lafond répond que les propriétaires sont soumis à certaines dispositions à moins que le terrain ait déjà été aménagé par l'ancien propriétaire.

Mme Corriveau dit que cela fait partie des exigences de la Ville notamment à la Commission d'urbanisme ou à la Commission consultative d'urbanisme qui essaient d'améliorer les pratiques.

Mme Lafond ajoute que rien n'empêche de faire de la sensibilisation concernant le centre d'achat des Quatre-Bourgeois.

Mme Marion ajoute que lorsqu'on sort du stationnement du centre commercial vers la bretelle de l'autoroute Duplessis, il n'est pas facile de savoir qui a la priorité.

Signalisation indiquant le passage piétonnier coin chemin Ste-Foy/Duplessis direction nord : M. Ross annonce que la signalisation a été posée.

18-01-06 Période d'information des membres du conseil municipal

Mme Corriveau souhaite une bonne année à tous.

Elle nous parle du sondage sur la sécurité routière qui se déroule jusqu'au 18 mars. Ce sondage précède un sommet qui aura lieu en avril. La Ville veut encourager de nouvelles pratiques chez les citoyens et les invite à répondre au questionnaire en ligne : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/securite_routiere/index.aspx.

Un concours sur l'implantation des supports à vélo a eu lieu et deux finalistes ont été choisis. Les citoyens peuvent participer au choix final. On peut voir les créations des finalistes au : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/velo/concours-supports-velo.aspx.

18-01-07 Questions et commentaires du public

Un citoyen demande si la Ville a un échéancier sur la réalisation des travaux de mise à niveau du chemin Sainte-Foy. M. Normand répond qu'aucun échéancier n'est connu pour le moment.

Un citoyen demande si le RTC prévoit faire l'acquisition de véhicules électriques.

M. Normand invite le citoyen à venir aux séances du CA qui se tiennent à l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge. Depuis 2015, les autobus sont hybrides. Le RTC a fait l'acquisition des midibus, des véhicules électriques de conception européenne, plus petits pour la ville.

18-01-08 Fonctionnement

- **Correspondance et information**

M. Pesant a reçu un document intitulé Plan d'action régionale de santé publique 2016-2020, envoyé par M. François Desbiens, directeur de Santé publique. Le document sera envoyé à tous les membres du conseil d'administration dans les meilleurs délais.

- **Trésorerie**

M. Rouleau précise que le solde au compte au 31 décembre est de 2271,92 $.

Une somme de 1500 $ a été allouée le 18 décembre. Cette situation est exceptionnelle, explique Mme Lafond, car la ville a renfloué tous les conseils de quartier en même temps pour éviter des procédures lourdes. Ordinairement, le compte du conseil de quartier n'excède pas 1 500 $.

RÉSOLUTION 18-01-04

Concernant le paiement pour la rédaction du procès-verbal du 23 janvier qui a été annulé, mais dont le chèque de 80 $ fait à Lorraine Guay avait déjà été préparé au no 0190, en date du 23 janvier 2018, sur UNE PROPOSITION de M. Rouleau appuyée par M. Pesant, il est résolu unanimement que ce chèque serve pour la rédaction du procès-verbal du 27 février 2018.

18-01-09 Divers

- Rapport annuel pour l'année 2017

Le rapport annuel 2017 sera présenté à l'assemblée générale annuelle d'avril. M. Pesant nous dit que le projet de rapport doit être prêt et approuvé pour la prochaine assemblée du mois de mars du conseil de quartier.

Mme Lafond suggère de choisir maintenant la présidente d'élections.

RÉSOLUTION 18-01-05

Concernant la présidence d'élection pour l'assemblée générale annuelle 2018, sur UNE PROPOSITION de M. Pesant appuyée par Mme Suzie Beaulieu, il est résolu unanimement de nommer Isabelle Darisse présidente d'élections.

- Dépliant invitant les citoyens à l'assemblée générale

Mme Lafond présente le dépliant 2017 qui a été distribué aux portes l'an passé. Elle demande si le conseil de quartier souhaite faire des changements aux dépliants.

M. Pesant répond que oui. Une photo du parc du Grand-Voyer pourrait apparaître sur le dépliant. Mme Chabot propose de faire le suivi des résolutions et des réalisations concrètes. M. Normand propose de faire venir une personne qui parlerait des jardins communautaires.

Mme Darisse suggère de faire une démarche avec le Centre multiethnique de Québec afin d'avoir une présentation de la diversité ethnique du quartier. M. Pesant et les membres du conseil d'administration sont d'accord.

Postes à pourvoir :

En 2018, cinq postes des huit seront en élections ; trois de femmes et deux d'hommes. Les mandats de mesdames Beaulieu et Marion et de M. Pesant viennent à échéance. Les mandats de Mme Chabot, de Messieurs Ross et Rouleau expireront en 2019.

Le mandat de M. Gagnon, nouvellement coopté au conseil d'administration viendra à échéance à l'assemblée générale annuelle.

18-01-10 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, Mme Beaulieu propose la levée de l'assemblée, appuyée par M. Ross, à 20 h 52.

Signé	***Signé***
Claude Pesant, président	Mme Diane Marion, secrétaire